

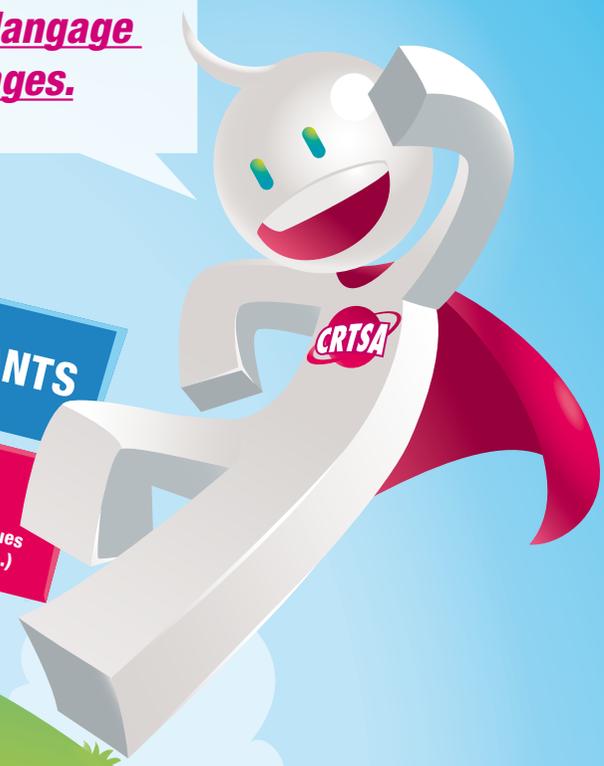


Hôpital d'Enfants - CRTSA  
60, rue Bertin . B.P 840  
97476 saint-Denis Cedex  
Tél. : 0262 90 09 11 (secrétariat CRTSA)  
[www.asfa.re](http://www.asfa.re)



Pour un bilan au CRTSA, votre enfant est déjà suivi à l'extérieur (CMP, orthophoniste...) et c'est un professionnel qui vous conseille de prendre rendez-vous car il pense à un **trouble complexe du langage ou/et des apprentissages.**

HÔPITAL D'ENFANTS  
**C.R.T.S.A.**  
Centre de Référence des Troubles Spécifiques des Apprentissages (Dyslexie, Dyspraxies...)





## PSYCHOMÉTRIE



Psychologue

la psychométrie (ou test de QI) est réalisée par un psychologue : elle est indispensable pour mieux comprendre les difficultés et les points forts de votre enfant et pour prévoir les bilans à programmer.



*Pas de bilan au CRTSA sans psychométrie au préalable. Elle est réalisée par le psychologue scolaire, un psychologue libéral, ou parfois par la psychologue du CRTSA.*

## SECRÉTAIRE MÉDICALE



La secrétaire vous informera à chaque étape : en premier, elle vous demande de nous adresser une lettre de demande et les comptes-rendus de bilans que vous avez déjà fait (orthophonie, psychologue orthoptie...).

## RÉUNION DE RÉGULATION



Médecin / Neuropsychologue

Le médecin et la neuropsychologue étudient votre demande et les compte-rendus que vous avez envoyés : ils vérifient que le CRTSA pourra bien répondre aux problèmes de votre enfant. Parfois, ils vous conseillent de faire des bilans préalables ou de vous adresser à un autre partenaire, plus adapté à la situation.



## CONSULTATION MÉDICALE



Médecin

Après la réunion de régulation, vous recevez des questionnaires à remplir vous-même et à faire remplir par l'école. Dès que vous nous les aurez retournés, vous rencontrerez le médecin du CRTSA pour une longue consultation. L'objectif est de bien comprendre les difficultés pour savoir quel bilan pluridisciplinaire le médecin doit prescrire. Parfois, comme pour la réunion de régulation, le médecin peut vous orienter vers d'autres partenaires, ou proposer un bilan à l'extérieur de l'hôpital.

## BILAN PLURIDISCIPLINAIRE

Votre enfant rentre en hôpital de jour (matin et après-midi). Educatrice, infirmière, orthophoniste, neuropsychologue, ergothérapeute, psychomotricienne, orthoptiste : tous les bilans sont regroupés sur 3 jours. Les rééducateurs qui suivent votre enfant sont contactés pour avoir leur avis. Le jeudi, l'équipe au complet se réunit avec le médecin pour discuter et établir un diagnostic et des conseils : **c'est la synthèse.**



Orthophoniste



Orthoptiste



Neuropsychologue



Éducatrice



Infirmière / auxiliaires



Psychomotricien



Ergothérapeute



Synthèse

Bilan en 1 semaine

## CONSULTATION DE RESTITUTION



Médecin

Le vendredi, vous rencontrez à nouveau le médecin avec votre enfant pour les conclusions de la synthèse : **c'est la restitution.** Un **compte rendu** écrit vous est remis qui pourra vous servir dans vos démarches (MDPH). Les professionnels de santé qui s'occupent de votre enfant seront aussi informés par courrier.

